

La coopération sur un pied d'égalité dans les PMP

Les partenariats multipartites (PMP) n'existent pas de manière isolée et indépendante, mais s'inscrivent dans des rapports d'inégalité au sein des sociétés et entre elles. Les inégalités de pouvoir jouent donc un rôle dans les PMP, tout comme dans la coopération internationale au développement en général. En même temps, les PMP offrent aux acteur·rice·s impliqué·e·s la possibilité de faire face à ces inégalités de manière transparente et constructive, et de contribuer ainsi au renforcement de la coopération sur un pied d'égalité.

Causes des inégalités de pouvoir

- Inégalités en matière de ressources et de capacités
- Fossé Nord-Sud
- Passé colonial et dépendances au sein des structures économiques mondiales
- Domination des pays donateurs
- Déséquilibres entre les différents groupes d'acteurs
- Différences au sein des organisations et des groupes
- Différences culturelles et préjugés
- Inégalités sociales et structurelles

De nombreux PMP étant instaurés pour lutter contre des abus et, ce faisant, surmonter des déséquilibres, il est évident que les inégalités de pouvoir existant en leur sein ne doivent pas constituer un tabou.

Les analyser et les traiter selon une approche commune constitue la base d'une coopération sur un pied d'égalité fructueuse.

Qu'est-ce que la coopération sur un pied d'égalité ?

L'objectif n'est pas d'atteindre une égalité absolue, mais de promouvoir la **parité dans la diversité**.

Pour cela, il faut prendre conscience des déséquilibres de pouvoir et y remédier activement, instaurer un climat de confiance et faire évoluer en permanence la collaboration dans le sens d'une plus grande égalité.

La promotion d'une coopération sur un pied d'égalité peut être encouragée à différents niveaux :



Le guide complet sur ce sujet, comprenant des méthodes et des outils adaptés, est disponible ici :



Qui peut faire quoi ?

Dans le cadre de leurs missions et de leur participation au PMP, certain·e·s acteur·rice·s et partenaires doivent contribuer, de diverses façons, au développement de la coopération sur un pied d'égalité au sein du PMP :

L'organe de direction

Donner le bon exemple (respect, écoute, confiance)

Consacrer du temps à faire connaissance avec chacun·e, y compris de manière informelle

Réfléchir à la collaboration et partager les expériences avec l'extérieur

Tou·te·s les partenaires membres d'un PMP

Adopter une attitude empreinte de respect, d'ouverture d'esprit et de volonté d'apprendre

Intervenir activement en cas de comportement irrespectueux ou dominateur et recourir aux canaux appropriés

Secrétariat

Veiller à ce que tous les partenaires soient impliqués sur un pied d'égalité et prendre en compte les différents besoins

Gérer les processus de manière neutre et aborder les questions d'influence

Animateur·rice·s

Encourager activement une participation sur un pied d'égalité grâce à des méthodes adaptées et à leur propre comportement

Favoriser les occasions de faire connaissance (y compris de manière informelle) lors des réunions